



Schéma intercommunal de mutualisation des services 2017-2020 2020-2026

Action n° 18 : Accompagnement et soutien aux communes membres

Collectivités concernées : ACSO, Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny

Pilote de l'action : ACSO

Enjeux	Le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'accompagnement et au soutien des communes membres est une expérimentation lancée par l'ACSO à la demande des maires. Il s'agit d'appuyer la solidarité intercommunale face au manque de moyens et d'ingénierie des petites communes.	
Objectifs	Missions de l'agent recruté : - Interlocuteur / ambassadeur des communes auprès des organismes extérieurs (Etat, Région Département, autorités diverses...) mais également des services ACSO, - Accompagner et conseiller les communes de l'EPCI dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des dossiers recensés : information, conseil et appui de premier niveau pour le montage technique, administratif et financier ; sollicitation ou orientation vers les services compétents (internes ou externes) pour une expertise spécifique ; recherche et/ou programmation des moyens humains, techniques et financiers, - Mener une veille réglementaire pour les communes et partager les informations, constituer une banque de ressources documentaires et diffuser des documents type, - Référencer les réseaux de référents mutualisés déjà mis en place entre les communes et de l'EPCI, - Recenser puis analyser les besoins et demandes des communes : étude de leur faisabilité technique, juridique et financière, - Capitaliser et promouvoir les échanges de bonnes pratiques. D'autres dossiers transversaux rattachés à la Direction Générale des Services lui seront également confiés.	
Organisation	Contenu : recrutement d'un chargé de mission rattaché à la Direction Générale des Services de l'ACSO.	
Calendrier	A partir du 1 ^{er} novembre 2024	
Outils juridiques	☐ Mise en réseau ☐ Prestation de service ☐ Mise en commun de moyens	☒ Mise à disposition de service ☐ Service commun

Modalités financières	Le chargé de mission émerge au tableau des effectifs de la collectivité.
Suivi	2023 : - Recensement des besoins et des attentes des communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny. 2024 : - Délibération du conseil communautaire en date du 8 février 2024 actant le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'accompagnement et au soutien des communes membres. - Prise de poste de la chargée de mission recrutée le 1^{er} novembre 2024. Rencontre des maires et des secrétaires de mairie pour une présentation de leur commune et de leurs projets afin de personnaliser l'accompagnement. 2025 : - Accompagnement des communes sur divers dossiers en fonction de leurs besoins (lien avec les services de l'ACSO, avenir du mur le long de la RD12 à Cramoisy, adhésion au service commun habitat indigne pour Saint-Vaast-lès-Mello, demandes de subvention, avenant au Contrat de relance et de transition écologique, veille juridique, etc.). - Travail également sur d'autres dossiers transversaux rattachés à la Direction Générale des Services. Perspectives 2026 : - Poursuite de l'accompagnement.
Evaluation	Critères d'évaluation : Accompagnement proposé.